

Courriel d'information n°56

mardi 20 juillet 1999

Hold-up !

Dans ce numéro

Hold-up sur le vivant

Du pain que nous gagnons à celui que nous mangeons, le mouvement réactionnaire de la mondialisation telle que nous la subissons nous ravale au rang de consommateurs inféodés à la publicité. Le choix des étiquettes reste le seul acte « citoyen » qui nous est permis de faire. Encore faut-il que ces étiquettes n'informent pas du contenu exact mais qu'elles soient le produit de services de communication à propos du contenant.

La récente naissance d'Aventis appartient au domaine économique. Pourtant la naissance de ce nouvel acteur global, fruit de la fusion de deux géants de la chimie allemande et française, touche aussi à un autre domaine : celui du vivant.

Que ce soit le patrimoine génétique de toute une nation qui a été vendu (Islande), que ce soit la spoliation des pays du Sud du fruit du travail de générations pour l'amélioration des races animales ou végétales, que ce soit la fin de l'agriculture et le début de l'usine dans les champs, le « vivant » est une industrie dont la logique est le profit immédiat. Le « vivant » n'appartient plus à la vie elle-même, mais à de certains seigneurs qui possèdent de nos corps et de la nature des brevets monnayables.

C'est pourquoi ATTAC lance un appel à l'opinion et aux élus.

ATTAC demande que le Parlement européen et les Parlements nationaux, via leurs gouvernements :

- exigent de la Commission et du Conseil des ministres de l'Union européenne la mise en place d'un moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM).

- la mise hors-la-loi des nécrotechnologies du type Terminator.

- le dépôt de mémoires auprès de la Cour de justice des Communautés européennes pour soutenir la demande d'annulation de la directive européenne sur la " protection juridique des inventions biotechnologiques " effectuée par les gouvernements des Pays-Bas, de l'Italie et de la Norvège.

ATTAC demande en particulier aux députés et sénateurs français :

- d'intervenir auprès du ministère des affaires étrangères pour que la France dépose auprès de la Cour un mémoire contre la directive, et non pas en sa faveur.

- d'exiger du ministre chargé de la recherche l'arrêt de Génoplante, dont l'objectif est de socialiser les coûts de la privatisation du vivant, et le redéploiement des moyens de recherche vers une agriculture durable, autonome et paysanne.

- de mettre en place des instruments de contrôle démocratique afin de placer le

puissant outil de recherche des biotechnologies au service de la vie, et non du profit et de la mort.

- de demander au gouvernement français, puis à l'Union européenne, et enfin à l'Organisation des Nations unies, la proclamation solennelle d'un droit de l'homme nouveau : le droit sur le vivant et les ressources génétiques en tant que bien commun de l'humanité, inappropriable par nature et par quelque moyen que ce soit.

Vous trouverez le texte exact de cet appel en ligne sur le site Internet : Mondialisation – Etat des lieux. http://attac.org/france/

Ce document est disponible en anglais, espagnol et portugais. Vous pouvez le télécharger aux formats RTF et PDF. Merci de le faire circuler.

Adresse exacte du document :
http://attac.org/fra/cons/doc/inter7.htm

Afin que vous puissiez vous informer, discuter, échanger, vous faire une opinion précise, ATTAC et l'association OGM-Danger organiseront un Forel sur le thème du « vivant » à partir du mois de septembre. Nous vous inviterons donc à participer à cette discussion thématique de 5 semaines très prochainement.

Transparence, démocratie : les IFI aussi !

Depuis longtemps au Nord comme au Sud, les ONG travaillent pour obtenir une réforme des institutions financières internationales (IFI). Cela passe par une vigilance quotidienne mais aussi pas l'élaboration de propositions de réforme. Celles-ci s'articulent autour de trois points principaux : le fonctionnement interne des institutions (transparence et démocratie) , les programmes d'ajustement structurel et le système financier international dans son ensemble.

Pour plus de transparence et de démocratie. La publication des documents concernant les programmes menés par le FMI et la Banque mondiale et un accès aisé à ces informations. La participation active des acteurs de la société civile, au Nord comme au Sud, dans les prises de décision des ces institutions. Une évaluation de la politique du FMI par un organisme réellement indépendant. La refonte du système de vote au sein de la Banque mondiale et du FMI.

Pour une remise en cause des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Les PAS doivent être fondamentalement révisés et réorientés vers une développement durable, grâce à une meilleure prise en considération des dimensions sociales et environnementales des pays. La stricte application des PAS ne doit plus êtres une condition pour l'obtention de financements auprès du FMI et de la Banque mondiale.

Pour une réforme du système financier international. Mise en place d'une taxe sur les transactions financières et, de manière plus générale, de mécanismes de lutte contre la spéculation. Régulation des mouvements de capitaux à court terme et un contrôle d'entrée de capitaux par les gouvernements. L'établissement d'une Commission sur la finance mondiale, réunissant décideurs, économistes, universitaires et représentants de la société civile afin qu'il soit mis fin aux pratiques et politiques financières insoutenables. Réforme des procédures d'insolvabilité pour les débiteurs souverains.

Convaincus qu'il est fondamental de renforcer la réflexion et la mobilisation citoyenne en France et de relayer les actions de nos partenaires au Nord comme au Sud auprès des décideurs français, Agir Ici, l'AITEC et le CRID ont décidé de développer ensemble un programme sur la réforme de la Banque mondiale et du FMI.

1- L'établissement d'un état des lieux des actions et des acteurs français, européens et internationaux travaillant sur les IFI.

2- La sensibilisation et la mobilisation de l'opinion publique sur cette question.
3- L'amélioration de la transparence de la politique française au sein de la Banque mondiale et du FMI.
4- La réforme de la politique des IFI afin qu'elles oeuvrent en faveur du développement durable et des droits fondamentaux.

« Transparence, démocratie : les IFI aussi ! » est une campagne à laquelle vous pouvez participer en vous informant et en informant, en interpellant le Premier ministre, le ministre des finances, les députés de votre circonscription pour leur demander :
- que les rapports remis par le gouvernement au Parlement sur les activités des représentants français au sein des IFI fassent l'objet d'un débat spécifique et d'un vote
- que les parlementaires donnent des directives pour le vote des représentants français au sein de ces institutions et contrôlent l'utilisation des budgets qui leur sont alloués
- que ces rapports soient publics et mis à la disposition des personnes en faisant la demande.

Pour plus d'informations :
AGIR ICI agirici@globenet.org
AITEC aitec@globenet.org
CRID crid@globenet.org

Contacter un représentant politique:
Premier ministre premier-ministre@premier-ministre.gouv.fr
Députés : http://www.assemblee-nat.fr/

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/fra/cale>

- Vous pouvez contacter le groupe local près de chez vous pour informations. Les rencontres et réunions auront de nouveau lieu à partir des tous premiers jours de septembre.